

Avec MaPrimeAdapt'  
mon logement  
évolue avec moi



**MaPrimeAdapt'**  
Ma vie change, mon logement s'adapte

## Pourquoi adapter mon logement ?

La perte d'autonomie et de mobilité, qu'elle soit liée à l'âge ou à une situation de handicap, nécessite d'adapter votre logement pour rester chez vous en toute sécurité plus longtemps. Vous pouvez aussi réaliser des travaux en anticipation d'une future perte d'autonomie.

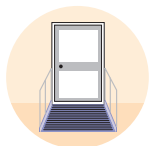
### QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX



Douche de plain-pied



Monte-escalier électrique



Rampe d'accès extérieur

### Bon à savoir

MaPrimeAdapt' est **cumulable avec les aides locales et les aides à la rénovation énergétique.**

## Quelle aide ?

MaPrimeAdapt' donne droit à une subvention de

# 50 ou 70 %

du montant des travaux (dans la limite d'un plafond selon la réglementation en vigueur).

## Pour qui ?

- Personne en **situation de handicap**
- Personne âgée de **70 ans ou plus**
- Personne de **60 à 69 ans en situation de perte d'autonomie sous condition de GIR (GIR 1 à 6)**
- ☑ Ayant des revenus modestes ou très modestes
- ☑ Résidant en France (métropole et Outre-Mer)
- ☑ Étant propriétaire de son logement ou locataire dans le parc privé

## Quel accompagnement dans mes démarches ?

Vous serez accompagné par un **assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)**. Ce professionnel sera votre contact privilégié tout au long de votre projet.

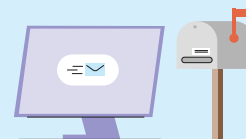
## Les 5 étapes de mon parcours



**1** Je fais appel à un conseiller France Rénov' pour préciser mon projet.

**2** Le conseiller France Rénov' me met en relation avec un **AMO habilité autonomie.**

Je réalise avec l'AMO mon diagnostic logement autonomie pour déterminer mon projet de travaux et mon plan de financement.



**3** Je dépose ma demande de subvention en ligne ou au format papier.

**4** Je fais réaliser mes travaux par un artisan.



**5** Je reçois le versement de ma subvention.





# France Rénov'

Le service public pour mieux  
rénover mon habitat



Vous souhaitez adapter  
votre logement à vos besoins ?  
**Faites appel à un conseiller France Rénov' !**

**Prenez rendez-vous dans  
un Espace Conseil France Rénov'**

sur le site **[france-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr)**



par téléphone  
**0 808 800 700**